

2010 Un seul Seigneur... Una sola Fede...



CAPSULE CATÉCHÉTIQUE



En cette période de l'Avent, le curé a entrepris d'enseigner aux enfants les chants de Noël qui serviront à la messe du 24 décembre à 20 heures. Nous vous invitons à continuer en famille cet effort de transmettre le patrimoine religieux que sont ces chants. Tous ces chants à caractère religieux ont été bannis des écoles bien qu'ils soient présents à la radio et dans les centres d'achats dès le lendemain de la fête d'Halloween. Nous avons constaté à regret qu'une très grande majorité des enfants ne connaissaient aucun de ces chants. Ne perdons pas nos traditions orales !

Que nos jeunes tirent profit de ce temps passé à chanter en famille. Et puisque ces chants sont faits lors de la première demi-heure de la catéchèse, souhaitons que les jeunes arrivent à l'heure! Nous comptons sur vous pour que vos enfants fassent de cette messe de Noël de 20 heures un moment magique et inspirant.



QUÊTE POUR LES FLEURS DE NOËL

Comme à chaque année, nous vous sollicitons cette semaine pour l'achat des fleurs de Noël. Cette quête spéciale se fera après la communion. Merci !

CHRÉTIENS PERSÉCUTÉS



On lisait dans le Journal de Montréal, le 4 décembre dernier qu'un Imam offrait 500,000 roupies à quiconque tuerait une chrétienne condamnée à mort pour avoir blasphémé l'Islam, c'est-à-dire s'est convertie au christianisme, geste passible de mort dans la loi coranique. Il s'agit d'Asia Bibi pour laquelle le Saint-Père intervenait auprès du président du Pakistan, afin qu'il accorde la grâce présidentielle.

Le lundi précédant cet article, la justice (s'il en est une) pakistanaise a interdit au président Zardari de gracier la condamnée. L'article cite cet imam du nom de Maulana Yusef Kureshi cette incroyable déclaration publique : « Nous voulons qu'elle soit pendue, sinon nous demanderons au mudhahidine et aux talibans de la tuer. » Réjouissons-nous de ce que le Seigneur nous enseigne de nous aimer les uns les autres, et qu'il n'y a pas de plus grand commandement que celui-là ! À bien y penser, peut-être pouvons-nous commencer à comprendre ce qu'ont été les croisades et ce qui les a vraiment motivées ?

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PAROISSIENS DE SAINTE-ANGÈLE



Dimanche dernier, le 5 décembre a été tenue l'assemblée générale des paroissiens au cours de laquelle vingt paroissiens présents ont réélu pour un deuxième mandat de trois ans Mme Jocelyne Brouillet et élu pour un premier mandat M. John Leroux. Nos sincères félicitations sont accompagnées de nos remerciements pour cet engagement qui soutiendra les efforts pastoraux du curé et de son conseil de pastorale. Nous tenons également à remercier Mme Marie-Claude Lefebvre pour ses trois années de service à titre de marguillier.

In occasione dell'assemblea generale dei parrocchiani, avvenuta Domenica scorsa 5 dicembre, sono stati eletti due fabbricieri per gli anni 2011, 2012 e 2013. La prima è la Signora Jocelyne Brouillet che è stata eletta per un secondo mandato consecutivo, l'altro è il Signore John Leroux che è alla sua prima esperienza. Porgiamo le più sentite congratulazioni unite ai nostri ringraziamenti per questo impegno che assicurerà il buon funzionamento materiale della parrocchia.



DES VITRAUX À SAINTE-ANGÈLE POUR SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE FONDATION

Le parrainage des vitraux illustrant le CREDO, le « Je crois en Dieu » va bon train. Plus que cinq vitraux de disponibles !!

VETRATE ARTISTICHEÀ SAINTE-ANGÈLE

Da due settimane voi avete avuto l'occasione di contemplare i bozzetti delle vetrate che ci proponiamo di installare nella chiesa in occasione del suo cinquantesimo anniversario di fondazione che ricorre nel 2012. Si tratta di illustrazioni che si ispirano al CREDO, il "Io credo in Dio". Questo bel progetto, che culliamo ormai da tanti anni, ha ricevuto l'approvazione dei fabbricieri e ha molto rallegrato il parroco che identifica in questo progetto una magnifica realizzazione per la chiesa e un mezzo catechetico dei più efficaci.

Ogni sezione ha un prezzo proporzionale alla sua dimensione e alla quantità di piombo occorrente e varia tra i 500\$ e i 1,400\$. I costi corrispondenti ad ogni vetrata sono bassi perchè il progetto sarà realizzato dai nostri volontari, quindi il costo è costituito soltanto del prezzo per l'acquisto di materiali utilizzati.

Siamo dunque pronti a ricevere delle proposizioni di finanziamento : una persona singola, una famiglia intera o un gruppo interessato, dopo aver scelto una vetrata per la quale desidera fare un dono, firma un accordo di finanziamento per la costruzione e l'installazione della vetrata scelta.

Il progetto è già stato accettato dal Vescovo a condizione che il finanziamento sia assicurato.

Per questo proponiamo che questi "accordi di finanziamento" siano accompagnati dalla metà del montante. Il secondo versamento è negoziato individualmente e deve essere versato prima dell'aprile 2012. Il lavoro comincerà appena la maggior parte delle 22 vetrate saranno state scelte. La parrocchia si impegna, secondo il vostro desiderio, a identificare su una placca presso la vetrata scelta, il donatore o il nome della persona in memoria della quale voi fate questo dono. Il parroco ha già scelto l'ultima vetrata intitolata " e la vita del mondo che verrà".

HORAIRE POUR LES CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DE NOËL

Célébration du pardon : le lundi 20 décembre, 19h.

Des prêtres pourront entendre les confessions en français, en italien et en anglais.

Veille de Noël : le vendredi 24 décembre

20h : messe familiale en français
22h : messe solennelle en français
24h : messe en italien

Jour de Noël : le samedi 25 décembre

9h : messe solennelle en italien
10h30 : messe en français

La Sainte-Famille : le dimanche 26 décembre

9h : messe en italien
10h30 : messe en français

Sainte Marie, Mère de Dieu (Jour de l'An) : le vendredi 31 décembre

20h : messe bilingue (français et italien) suivie d'un petit réveillon.
le samedi 1er janvier
9h00 : messe en italien
10h30 : messe en français

Épiphanie, Fête des Mages : le dimanche 2 janvier

9h : messe en italien
10h30 : messe en français



**Samedi, 11 : FÉRIE - VIOLET**

8h30 Cécile Labine - son époux André Tanguay

MESSE ANTICIPÉE DU DIMANCHE

16h30 Éric Vigneault et parents défunts - son épouse et ses enfants

Dimanche, 12 : 3^e DIMANCHE DE L'AVENT (A) - VIOLET9h Rachele, Vito et Domenico Martiniello - la famille
Maria Ballerini - son époux Piacentino Salvatore
(messe célébrée en Haïti)

10h30 Aux intentions des paroissiens - votre curé

Lundi, 13 : SAINTE LUCIE, VIERGE ET MARTYRE - ROUGE8h30 Josephine Coirazza 1^{er} anniversaire - offrandes aux funérailles**Mardi, 14 : SAINT JEAN DE LA CROIX, PRÊTRE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE - BLANC**

8h30 Anne-Marie Desimone - famille Noël Labine

19h30 (italien) Messe communautaire

Mercredi, 15 : FÉRIE - VIOLET

8h30 Saint Antoine faveur obtenue - Gemma Lemieux

Jeudi, 16 : FÉRIE - VIOLET

8h30 Giovannina, Vittoriano et famille Marianetti - Lina

Vendredi, 17 : FÉRIE - VIOLET

8h30 Jocelyne Fortier - Alphonse Vilandré

Samedi, 18 : FÉRIE - VIOLET

8h30 Palma Berrafato - sa cousine Lina Gerlando

MESSE ANTICIPÉE DU DIMANCHE16h30 Aux intentions des paroissiens - votre curé
Antoinette Ricciuti 1^{er} anniversaire - sa famille
(messe célébrée en Haïti)**Dimanche, 19 : 4^e DIMANCHE DE L'AVENT (A) - VIOLET**9h Défunts de la famille Alviani et Barente - la famille
10h30 Jeanne Dumas Thouin - ses enfants**REMISE DES BOÎTES D'ENVELOPPES**

Vous pouvez vous procurer votre boîte d'enveloppes pour l'année 2011, après les messes à l'arrière de l'église où des bénévoles vous la remettra. Aussi, ceux qui désirent s'en procurer peuvent en faire la demande. Veuillez ne pas utiliser ces enveloppes avant que l'année 2011 ne soit commencée.

**LA FÊTE DE SAINTE-ANGÈLE**

À l'occasion de la fête de Sainte-Angèle, notre patronne, vous êtes invités le samedi 29 janvier à 18h à un banquet italien. Les billets pour ce repas exquis sont déjà en vente à 30\$ par personne.

Quest'anno, la festa di Sainte-Angèle sarà celebrata il 29 gennaio, alle 18h. I biglietti al prezzo di 30\$. sono già disponibili.

**CONCERT DE NOËL
le 12 décembre**

*à 14h30, ici même. Billets : 15\$, gratuit pour les moins de 16 ans.
A Ceremony of Carols et Chants de Noël anciens et nouveaux
par l'Ensemble vocal Vivace et l'Ensemble choral Saint-Eustache
sous la direction de Pierre Turcotte.*